ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Chères Electrices, chers Electeurs de la Circonscription de Beaune,

Notre pays, fort de ses institutions nouvelles, de la stabilité de l'Etat, de la solidité de sa monnaie, s'est engagé au cours de ces dernières années dans la voie de l'expansion économique, de l'assainissement de ses finances, de la justice sociale et de la paix.

Il faut maintenant poursuivre : Il reste encore beaucoup à faire pour combler les retards existant en de nombreux secteurs afin que l'effort national profite à tous réellement et non de façon illusoire et passagère. Ce souci a été le mien durant ces quatre dernières années, comme par le passé.

1) Une politique économique active.

Des finances saines et une monnaie solide.

Plus préoccupé de prospérité économique et de défense des intérêts locaux et régionaux que de combat politique, je continuerai, avec votre appui, à promouvoir chez nous une grande économie moderne qui a :

pour principe l'expansion
pour règle la stabilité monétaire
pour fin la justice sociale.

L'expansion sera favorisée par :

— L'allégement de la fiscalité et les facilités de crédit ;
— L'encouragement à l'épargne comme moyen de financement des investissements ;
— La modernisation doit se faire en respectant la libre entreprise et en rejetant à la fois un dirigisme envahissant et l'anarchie du laisser-faire. Le V[e] Plan est indispensable. Une économie moderne doit être concertée, aménagée, afin de permettre à la France de tenir sa place dans le marché commun.

La stabilité monétaire ne saurait être une fin en soi.

La justice sociale exige que les fruits de l'expansion profitent à toutes les catégories sociales. L'augmentation du revenu national doit permettre d'élever le pouvoir d'achat et le niveau de vie individuel des travailleurs.

2) Une véritable politique sociale.

Il faut donc :

— Garantir le plein emploi par une expansion économique adaptée aux exigences modernes.
— Soutenir l'artisanat.
— Assurer aux salariés un pouvoir d'achat familial minimum garanti.
— Aux femmes qui travaillent un salaire correspondant à leur qualification.
— Aux retraités une retraite digne et aux vieux travailleurs une vie décente.
— Supprimer les zones de salaires.
— Majorer l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur le revenu.
— Accentuer l'effort de construction de logements sociaux et favoriser l'édification de pavillons individuels.
— Accroître l'effort financier en faveur de la santé publique et des services hospitaliers.
— Accélérer l'équipement téléphonique.
— Aménager le plafond d'attribution de l'aide sociale.
— Respecter les droits des Anciens Combattants.
— Accorder l'amnistie politique totale et assurer l'indemnisation des rapatriés.

3) Une Éducation Nationale tournée vers l'avenir.

Le retard pris par la France, depuis de nombreuses années, était impressionnant. Les nombreuses réalisations récentes n'ont pu encore le résorber, malgré un budget annuel qui représente 17 % du budget national.

L'Etat doit pouvoir offrir à sa jeunesse des maîtres et des locaux en nombre et qualification suffisants à tous les niveaux et branches d'enseignement. **La démocratisation doit être poursuivie pour profiter également aux enfants des campagnes et des villes.** Des bourses nombreuses sont nécessaires pour les scolaires comme pour les étudiants.

La formation professionnelle sous toutes ses formes, y compris la formation agricole, doit être intensifiée.

L'Etat doit à sa jeunesse un équipement sportif et éducatif indispensable dans la vie moderne.

4) Politique agricole.

- Respect de la parité des revenus défini par la loi d'orientation agricole.
- Défense de nos grands vins dans le cadre européen.
- Adaptation des structures des exploitations, de la production et de la commercialisation aux exigences du progrès et aux besoins du marché.
- Mise au point rapide des règlements permettant l'application d'une politique agricole commune.
- Allégement de la fiscalité agricole et révision de la fiscalité viticole.
- Assouplissement des conditions d'attribution de l'indemnité viagère de départ.
- Poursuite de l'aménagement de nos campagnes (habitat rural, eau, électricité, assainissement, chemins, remembrement, etc.).

5) Une politique intelligente d'aménagement régional.

- L'installation de nouvelles usines avec une politique de logements correspondants, doit être favorisée pour assurer à nos jeunes, dans leur région, la sécurité d'un emploi en rapport avec leur qualification.
- Dans le cadre de la création d'autoroutes, l'indemnisation des expropriés doit se faire honnêtement.
- La liaison Rhin-Rhône doit être accélérée.
- Le canal de Bourgogne doit être préservé de la destruction.
- La Commission de Développement Economique Régional doit voir son autorité renforcée.
- L'Etat doit aider les collectivités locales et leur faciliter l'attribution des crédits indispensables à leur développement.

6) Une politique européenne réaliste.

La Communauté Economique Européenne fonctionnera dès le 1er juillet 1968. Ces derniers mois ont vu s'établir de difficiles règlements d'application du traité de Rome que l'éventuelle entrée de l'Angleterre, souhaitable pour l'Europe, ne doit en aucune façon remettre en cause.

La future législature doit encourager la **construction progressive d'une Europe unie**, arbitre nécessaire entre les particularismes nationaux.

***

La mission séculaire de la France comme sa sécurité exige le **maintien de nos amitiés traditionnelles au sein de l'Alliance Atlantique en même temps que la poursuite d'une politique de détente avec les pays de l'Est.**

Telles sont les grandes idées que je m'efforcerai de défendre. **Je le ferai comme par le passé, dans la ligne de mes convictions démocratiques et libérales, en pleine indépendance d'esprit et avec le seul souci du bien commun.**

Rien de valable ni de durable ne s'élabore ni ne se bâtit dans l'incertitude et la confusion.

LES FRANÇAIS QUI SE SONT UNIS POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, PARCE QU'ILS SE REFUSENT A LIVRER LEUR SORT A DES CARTELS ÉLECTORAUX SANS LENDEMAIN, S'UNIRONT A NOUVEAU POUR LA POURSUITE D'UN PROGRAMME D'INTÉRÊT NATIONAL, POUR UNE FRANCE TOUJOURS PLUS PROSPÈRE ET PLUS APTE A REMPLIR SUR SON SOL COMME DANS LE MONDE, SA MISSION DE JUSTICE, DE LIBERTÉ ET DE PAIX.

Suppléant :

Jean LATOUR

Viticulteur,
Maire d'Aloxe-Corton,
Conseiller général
de Beaune-Nord

Albert LALLE

Agriculteur,
Conseiller général, Maire de Villy-le-Moutier,
Député sortant
Vice-Président de la Commission
de la Production et des Echanges
à l'Assemblée Nationale.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

IMP. JOBARD, DIJON